

COMPTE RENDU REUNION CDOS DU 15 MARS 2012

Le Jeudi 15 mars, sur invitation de M. MARCOUL, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn, l'URSSAF Midi-Pyrénées a animé une réunion d'information à destination des associations et clubs sportifs du Département.

Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale ainsi que les représentants de 14 clubs du département ont participé activement à cette réunion qui était animée conjointement par

- M. GRAU, Directeur Adjoint,
- M. LAMPE, Référent régional sportif,
- M.LABBE, Référent régional associations
- Mme BLANC, Inspecteur Site du Tarn.

Lors de cette réunion, les points suivants ont été abordés, à travers un diaporama proposé par l'URSSAF :

- Les missions de l'URSSAF,
- Les acteurs,
- Les dispositifs particuliers dans le sport (franchise, forfait, arbitres...)
- Les avantages en nature et les frais professionnels
- Les offres de service ;

De nombreuses questions ont posées par le public :

- Défraiement des dirigeants,
- Quelle est la place des volontaires ?
- Dans quel cas peut-on requalifier le statut d'auto-entrepreneur ,
- Un sportif peut-il participer à 5 manifestations dans une association et 5 manifestations dans une autre (5 manif par asso et non par sportif)
- Assurance automobile et responsabilité,
- Quelles sont les différences entre les Dirigeants et les bénévoles
- Service Civique
- Indemnités kilométriques et frais remboursés sur justificatifs,
- Réduction d'Impôt pour abandon de frais,
- Cas des administratifs, entraîneurs,
- Festival de théâtre (GUSO ou non)...

Un questionnaire, conjoint CDOS et URSSAF, a été remis à chaque participant et permet de faire émerger les demandes suivantes :

La soirée s'est terminée sur la demande d'une intervention au niveau régional pour une formation pratique sur le Chèque Emploi Associatif.